

## CA du Pays de Fontainebleau - Décision modificative n°1 / 2022 - Budget Principal

## D - ARRÊTÉ - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice ..... 60  
 Nombre de membres présents ..... 56  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 56  
 VOTES : Pour ..... 56  
 Contre ..... 0  
 Abstentions ..... 0

Date de convocation : 23 septembre 2022

Présenté par le Président,  
 A Ury, le 29 septembre 2022  
 Le Président,

Pascal GOUHOURY



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

Les membres du Conseil Communautaire,

Pascal GOUHOURY 	Christophe BAGUET 	Sandrine-Magali BELMIN  Puissance à M. Peygal	Sophie BERTHOLIER Absente	Françoise BICHON-LHERMITTE 	Isabelle BOLGERT 
Francine BOLLET 	Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE Puissance à M. Gachonay	Christian BOURNERY  Puissance à M. Gachonay	Aurélie BRICAUD 	Michel CALMY Puissance à M. Pommet	Michel CHARIAU 
Gwenael CLER Puissance à M. Bolgert	Jean-Claude DELAUNE 	David DINTILHAC 	Richard DUVAUCHELLE Déclini	Véronique FÉMÉNIA 	Thibault FLINE 
Patrick GAUTHIER 	Anne GHYSSENS Absente	Julien GONDARD 	Michael GOUÉ 	Anne-Sophie GUERIN 	Francis GUERRIER 
Pascal GROS 	Marie HOLVOET Absente	Thomas IANZ Puissance à M. Nouhaud	Lamia KORT Puissance à M. Delaune	Fabrice LARCHÉ 	Hélène MAGGIORI 
Olivier MAGRO Puissance à M. Gouhoury	Patrice MALCHÈRE Suppléance de M. Guillet	Naciba MESSAOUDI 	Yann MOREAU 	Mylène MUSY 	Marie-Charlotte NOUHAUD 

Mme  
 Torrens - Beltian -

CA du Pays de Fontainebleau - Décision modificative n°1 / 2022 - Budget Principal

Chantal PAYAN 	Nicolas PIERRET  Nicolas Pierret Flora Guerin	Patrick POCHON 	Jean-Philippe POMMERET 	Cécile PORTE Absente	Daniel RAYMOND 
Thierry REYJAL 	Judith REYNAUD  Judith Reynaud H. Guadet	Alain RICHARD 	Sonia RISCO 	Laurent ROUSSEL 	Laurent SIGLER 
Audrey TAMBORINI 	Gérard TAPONAT 	Alain THIERY 	Cédric THOMA 	Gérard THOMAS 	Isabelle TORQUE 
Pascale TORRENTS-BELTRAN 	Yannick TORRES 	Victor VALENTE 	Frédéric VALLETOUX  Frédéric Valletoux Billet	Marie-Laure VASSEUR 	Anthony VAUTIER 
Nathalie VINOT 	Philippe Ceillomet (suppléant de H. Falchier) - 				

Certifié exécutoire par Le Président compte tenu de la transmission en préfecture, le 5/24/2022  
et de la *main* le 5/24/2022

A Fontainebleau, le 5/20/2022



Le Président

Pascal Guichard

- 1 Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- 2 Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante